

LA VERRIÈRE

APPEL À PROJETS - MAI 2024

La Verrière ouvre un deuxième appel à projets afin d'intégrer de nouvelles artistes résident-es à partir de septembre 2024.

Avant de déposer un projet, nous vous invitons à lire attentivement le contenu du site (www.laverriere.be), afin de bien cerner l'adéquation entre le dispositif proposé et les besoins de votre projet.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA VERRIÈRE

LA VERRIÈRE déploie un dispositif singulier de résidences et d'accompagnements artistiques « sur mesure » et dans la durée (2 ans). Plus qu'une simple mise à disposition de locaux, elle entend développer une dynamique collaborative de soutien à des projets en cours de création, qui sont dans les premières phases de développement, là où les questions sont encore à l'œuvre et la nécessité d'un accompagnement pertinent.

Les projets accueillis au sein de LA VERRIÈRE sont accompagnés par un « Collectif » d'artistes ayant une expérience dans les arts vivants. Il s'agit de développer une pratique solidaire d'échange entre « pairs » et ce, dans un cadre émancipateur, dénué de tout rapport de pouvoir.

Les artistes n'ont aucune obligation de « produire du résultat ». Ils travaillent selon leur propre agenda et dans le seul objectif de leur développement artistique.

L'organisation des résidences (type d'accompagnement, choix des espaces de travail, calendrier...) s'élabore dans un dialogue permanent avec les artistes-résident-es qui restent décisionnaires quant à la manière de se faire accompagner dans leur propre projet.

A travers ce dispositif, il y a une volonté de soutenir de nouvelles pratiques solidaires, d'encourager des dynamiques plurielles, d'interroger les arts vivants dans leurs possibles mutations, de renforcer des démarches qui questionnent les (leurs propres) normes et qui ne craignent pas de se surprendre elles-mêmes.

L'APPEL A PROJETS

LA VERRIÈRE accueille les artistes dans le cadre de résidences récurrentes et pour une durée allant jusqu'à deux ans. Les différents espaces permettent de répondre aux besoins d'un processus long de création, qu'il s'agisse d'un travail de plateau, de temps d'écriture, de moments dramaturgiques, ou de réunions.

Qui peut postuler ?

- cet appel est à destination de TOUS·TES les artistes professionnel·les, nous avons par là une définition très large de ce que cela peut couvrir : pas besoin d'avoir fait de grandes écoles, ni d'avoir des années d'expériences, ni d'être subventionné.es...
- ce qui nous intéresse, c'est vous et le projet que vous portez, peu importe votre profil. SENTEZ-VOUS LÉGITIMES.
- vous pouvez postuler en votre nom, au nom d'un collectif ou d'une compagnie, etc.
- vous portez un projet en arts vivants qui est dans ses premières phases de création, encore en recherche ou en réflexion - avant même la phase de production.

Si vous êtes sélectionné·es, qu'est-ce que La Verrière vous offre ?

- 4 résidences de 2 semaines par an : 2 résidences de 2 semaines au plateau + 4 semaines de travail en chambre (écriture dramaturgique) à répartir sur l'année.
- un accompagnement artistique "sur mesure" et sur la durée. Chaque artiste résident·e est accompagné·e d'un·e artiste du Collectif qui est son/sa référent·e, avec qui iel a rendez-vous en amont, et lors de la fin de chaque résidence. 2 ou 3 autres artistes du Collectif viennent aussi assister aux fins de résidence afin de poser des regards pluriels sur la création en cours.
- un accès ponctuel à un poste de travail dans les bureaux ou dans les espaces collectifs.
- un maillage collaboratif entre tous les artistes de LA VERRIÈRE, à travers l'organisation de moments et de partages collectifs.

LA VERRIÈRE met en place les conditions structurelles pour rendre les résidences et les accompagnements artistiques gratuits, mais ne donne pas de possibilité de rémunération.

Quels sont les points auxquels le comité de sélection sera attentif ?

Les candidatures seront lues avec la plus grande attention par le comité de lecture composé d'artistes issu·es du Collectif. Ce comité sera particulièrement attentif aux projets qui sont dans leur première phase de développement, et portera son attention à :

- la diversité de ce qui est proposé - au regard des résident·es déjà présent·es, des parcours, pratiques, profils...

- la cohérence entre les besoins exprimés par l'artiste pour mener à bien son projet et les possibilités qu'offre La Verrière, dont l'alternance de temps de travail au plateau et chambre d'écriture.
- la façon dont l'artiste envisage les accompagnements et les échanges avec le tissu collaboratif mis en place entre les murs de La Verrière.
- la disponibilité des porteur-euses de projet.

CALENDRIER

- Clôture de l'appel : 15/05
- Phase de lecture des candidatures : 15/05 > 14/06
- Pré-sélection par le comité : 14/06
- Rencontres avec les artistes de la pré-sélection : 17 > 21/06 *
- Sélection finale et annonce aux artistes : 25/06 au plus tard
- Organisation des plannings de résidences : entre le 25/06 et le 05/07.

* Cette rencontre s'envisage à LA VERRIÈRE, à Anderlecht. Elle vise à échanger plus en profondeur sur le projet et les besoins d'accompagnements. Les artistes répondant à l'appel doivent pouvoir se rendre disponibles pour cette rencontre (une visio-conférence peut être envisagée uniquement en cas de déplacement lointain).

COMMENT DÉPOSER SA CANDIDATURE

Nous vous invitons à remplir le formulaire conçu pour l'appel.

Il est constitué de questions ouvertes qui vont nous permettre d'entrer en contact avec vous et votre matière artistique. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Il s'agit de comprendre l'adéquation entre vos besoins artistiques et les ressources mobilisées (ou à mobiliser) au sein de LA VERRIÈRE, et voir comment nous pouvons nous projeter dans un territoire commun.

Les règles du jeu de l'appel à candidature :

Le formulaire ci-dessous peut être rempli de deux façons différentes :

- vous pouvez répondre aux questions par écrit
- vous pouvez répondre aux questions oralement en nous envoyant un fichier audio ou vidéo (15 minutes max.) en répondant aux mêmes questions.

Les réponses reçues dans un format ou dans l'autre seront étudiées avec le même soin (on essaye de vous permettre de communiquer votre candidature sous le médium qui vous met le plus à l'aise).

Une rubrique est prévue pour y déposer des images, ou autres choses que vous voudriez nous laisser : ce sont de simples bonus, rien d'obligatoire !